

L'acte de baptême de Jacques Cartier

R. La Roque de Roquebrune

Volume 7, numéro 2, septembre 1953

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301597ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301597ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

La Roque de Roquebrune, R. (1953). L'acte de baptême de Jacques Cartier. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 7(2), 293–295.
<https://doi.org/10.7202/301597ar>

DOCUMENTS INÉDITS

L'ACTE DE BAPTÊME DE JACQUES CARTIER

Les historiens de Jacques Cartier n'ont jamais pu donner la date exacte de naissance du découvreur du Canada, car son acte de baptême semble bien avoir échappé à toutes les recherches. Pour ne citer que trois des principaux érudits qui se sont occupés de Cartier, on ne le trouve ni dans l'ouvrage de H. Harvut: *Jacques Cartier, Recherches sur sa personne et sa famille* (Nantes, 1884), ni dans celui de l'abbé Paris-Jalobert: *Anciens Registres Paroissiaux de Bretagne* (St-Malo, 1898), ni dans le savant recueil de documents de H.P. Biggar: *A Collection of Documents Relating to Cartier and Roberval* (Ottawa 1930). Et pourtant cet acte de baptême existe encore et c'est celui dont nous donnons plus bas la copie. Et si Harvut, Paris-Jalobert et Biggar n'ont pas publié ce document dans leurs ouvrages, c'est qu'ils l'avaient cherché aux Archives communales de St-Malo où il devrait se trouver et qu'ils ne l'ont pas cherché aux Archives Départementales de l'Ille-et-Vilaine, à Rennes, où il ne devrait pas être.

Notons cependant que H. Harvut a mis un jour la main sur ce document et qu'il dut alors éprouver un grand regret car il le découvrait trop tard. L'acte de baptême de Cartier manquant à l'ouvrage de Harvut publié en 1884, c'est donc après cette date que l'érudit breton découvrit à Rennes le Registre où il est inscrit. Harvut se donna seulement la satisfaction d'écrire, de sa main précise et bien lisible et de signer, au-dessus de l'acte de baptême de Jacques Cartier, une apostille qui authentique la pièce.

L'acte le plus ancien concernant Cartier était jusqu'ici du 21 Août 1510. Biggar l'a publié dans son recueil et Harvut dans son ouvrage. C'est un acte de baptême, non pas celui du découvreur, bien entendu, mais où il figure comme compère, c'est-à-dire parrain d'Étienne Nouel¹. Ce document se trouve au Registre des naissances de St-Malo, Archives communales GG. 4.

Les Registres de baptême de St-Malo, aux Archives communales de cette ville dans la série GG., commençant avec le volume 4, Harvut puis Biggar jugèrent que les trois premiers Registres étaient perdus. H.P. Biggar le dit en note de son recueil d'ailleurs: "Cartier was born between June 7

1. Acte de baptême d'Étienne Nouel, 21 Aout 1510, Archives communales de Saint-Malo, série GG.4. (Reg. non folioté). Pub. H. Harvut, *Jacques Cartier, Recherches sur sa personne et sur sa famille* (Nantes, 1884. Pub. H.P. Biggar, *Doc. Relating to Cartier and Roberval* (Ottawa, 1930).

and December 23, 1491, but the register for that year is missing"². Si le Registre 3 de la série GG. manque à St-Malo, il est conservé à Rennes et c'est ce classement insolite qui l'a dérobé jusqu'ici aux investigations des archivistes et des historiens.

Le Registre des naissances ou Registre des baptêmes de St-Malo coté GG.3, est un petit cahier relié. Ses feuillets sont mangés sur les bords par l'humidité, quelques-uns sont déchirés. Le Registre n'est pas folioté. Le millésime ne figure pas sur les actes de baptême mais seulement le quantième. Les premiers feuillets du cahier concernent l'année 1493, mais cette date n'est inscrite nulle part. La date de 1494 est inscrite en haut de la page 8 recto, au-dessus des actes de baptêmes de Janvier. Les actes sont rédigés sur deux colonnes, aux recto et verso de chaque folio. Ils sont tous de la même main, celle de Dom Etienne Rouxel, lequel Dom Étienne signe parfois son nom tout au long et le plus souvent, comme dans l'acte qui concerne Cartier, simplement ainsi: "par Dom E".

L'acte de baptême du 31 décembre (1493) que l'on peut lire au verso de la page 7 est ainsi libellé: "Le XXXIe jor de decbre fut baptisé ung fils à Jamet Quartier et Josseline Jansart sa fem. et fut nommé p.Guill. Maingart principal compre et petit compre Poulet. par Dom E."³. Immédiatement après cet acte, on lit en grosse écriture: "Primum Anny" et l'acte suivant daté du VIIe jour de Janvier concerne le baptême de Pierre Le Juiff. La date de 1494 est inscrite en haut du f.8 recto, lequel concerne des actes de Janvier.

Au dessus de l'acte dont nous venons de donner la copie, on lit la note suivante: "D'après les recherches faites, tout fait croire que l'acte de naissance ci-dessous, dans lequel le prénom est omis, est celui de Jacques Cartier. Harvut, sec. de l'État civil"⁴. En effet, ainsi que le signale Harvut, le prénom Jacques ne figure pas à l'acte rédigé par Dom Étienne Rouxel, omission imputable à la distraction et au manque de soins du moine qui en commet bien d'autres au cours des pages du Registre. Nous disons le moine, car Dom Étienne Rouxel était moine franciscain puisqu'au folio 8, après l'acte de baptême d'une "fille à Jehan Jouin", il a signé ainsi "baptisée par Étienne Rouxel, O.F.M.". Cet acte est du VIIe jour de janvier 1494. L'acte du VIII janvier qui suit celui de la fille à Jehan Jouin est le baptême d'un fils "à Étienne Bontemps". Il est de la main de Dom Étienne mais non signé. A l'acte de baptême de la fille à Jehan Jouin, le franciscain a omis le titre de "Dom" devant Étienne Rouxel, titre qu'il prend généralement comme le faisaient alors les prêtres en Bretagne⁵. Enfin dans l'acte qui précède celui

2. H.P. Biggar, *op. cit.*, 544.

3. Registre des naissances de Saint-Malo, série GG.3.f.7 v. Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine, Rennes.

4. *Ibid.*

5. Au rôle d'équipage de Jacques Cartier en 1535 les noms des deux aumôniers sont précédés du titre de Dom, "Dom Guillaume Le Breton et Dom Anthoine". Rôle d'équipage, 15 Mars 1535, Archives communales de St-Malo, série BB.4, ff. 17v.-20. Pub. H.P. Biggar, *op. cit.*, 53-56.

du fils à Jamet Quartier, et qui est du "pénultième jor de décembre" (1493) le brave Dom Étienne Rouxel a commis tant d'erreurs dans les noms, il a tellement surchargé et raturé qu'il est bien difficile de comprendre qui fut le parrain du petit Robin Boullant qu'il baptisa le même jour que le petit Jacques Cartier.

Les négligences graphiques et lapsus calami de Dom Etienne ont certainement indigné le secrétaire de l'État civil Harvut, soigneux fonctionnaire du XIX^e siècle et érudit malouin. Mais les vieux Registres portent tous ces fautes et l'on doit se rappeler que nos pères n'avaient pas du tout le respect de l'exactitude dans les noms ni le souci de leur orthographe. Les Registres de l'État civil étaient si mal tenus que François I^{er} dut promulguer une Ordonnance pour obliger le clergé à y apporter plus de soin. Mais l'Ordonnance de Villers-Cotterêts ne fut guère obéie. Et il n'est pas rare de rencontrer un acte de baptême ou de décès qui ne comporte pas le nom du nouveau-né ou du défunt. Dom Etienne Rouxel a eu une foule de collègues distraits comme lui-même.

Mais l'acte de baptême dont nous avons donné plus haut la copie est-il celui de Jacques Cartier ? On a vu par sa note que le savant H. Harvut le croyait. Il est bien connu que Jamet Quartier et Josseline Jansart furent les père et mère du découvreur du Canada. Il existe donc une forte présomption en faveur du Registre 3 de la série GG., présomption qui permet de penser que l'acte du 31 décembre de la page 7 verso est bien l'acte de baptême de Cartier.

Pourtant, deux documents contredisent le nôtre. Le premier est un acte de la Juridiction de St-Malo du "second jour de janvier 1547", où Jacques Cartier figure et dans lequel il est dit âgé de cinquante-six ans, ce qui le fait naître en 1491. L'autre pièce est un acte du "sixième jour de juin 1556" dans lequel Cartier est témoin et âgé de soixante-quatre ans⁶. Ce qui lui donne l'année 1492 comme date de naissance. Il semble que l'on n'était pas tout à fait fixé à St-Malo sur l'âge du capitaine Jacques Cartier.

Dom Étienne Rouxel en oubliant le prénom Jacques dans l'acte de baptême du fils de Jamet Quartier, a perdu une belle occasion de satisfaire pour toujours les historiens quant à l'année de la naissance du découvreur du Canada. De sorte que la distraction du bon moine nous oblige à formuler, en lisant l'acte du 31 décembre 1493, non pas une certitude mais une hypothèse.

R. LA ROQUE DE ROQUEBRUNE

6. Arch. d'Ille-et-Vilaine, série B. non folioté. — Pub. H.P. Biggar, *op. cit.*, 492, et Arch. d'Ille-et-Vilaine, Reg. II, non folioté. — Pub. H.P. Biggar, *op. cit.*, 543-546. Pub. Jouon des Longrais, *Jacques Cartier*, 82-88.